

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 26 MARS 2018
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

18-14

OBJET : Soutien de la candidature des villes de Villiers-sur-Marne et de Nogent-sur-Marne au Programme de Financement Européen AIU (Actions Innovatrices Urbaines) pour une maîtrise et une amélioration de la qualité de l'air

Membres en exercice	90
Présents titulaires	71
Représentés	16
Absents	3

Votants	87
Abstention	0
Suffrages exprimés	87
Pour	87
Contre	0

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacques-Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Nicole CERCLEY, Sabine CHABOT, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Nicolas CLODONG, François COCQ, Thierry COUSIN, Isabelle DALLEAU, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Olivier DOSNE, Sylvain DROUVILLE, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Laurent LAFON, Gérard LAMBERT, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Jacques J.P. MARTIN, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christel ROYER, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Annie TRICOCHÉ, Pascale TRIMBACH, Jacqueline VISCARDI, Jean-François VOGUET, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Dominique ADENOT représenté par Christian FAUTRE, Clémence AVOGNON ZONON représentée par Régis PIO, Patrick BEAUDOUIN représenté par Pascale TRIMBACH, Adrien CAILLEREZ représenté par Nicole CERCLEY, Catherine CHETARD représentée par Monique FACCHINI, Florence CROCHETON représentée par Jacques J.P. MARTIN, Carole DRAI représentée par Germain ROESCH, Michel DUVAUDIER représenté par Laurent JEANNE, Delphine FENASSE représentée par François COCQ, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Pascale MARTINEAU représentée par Alain DEGRASSAT, Marc MEDINA représenté par Alain PAVIE, Gilles PANNETIER représenté par Pierre LEBEAU, Christine RYNINE représentée par Jean-Jacques PASTERNAK, Virginie TOLLARD représentée par Jean-Jacques GRESSIER, Sylvie TRICOT-DEVERT représentée par Yoann RISPAL

Absents :

Christian CAMBON, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS ESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 26 MARS 2018

OBJET : Soutien de la candidature des villes de Villiers-sur-Marne et de Nogent-sur-Marne au Programme de Financement Européen AIU (Actions Innovatrices Urbaines) pour une maîtrise et une amélioration de la qualité de l'air

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU l'article 12 de la loi n°2014-58 du 27 Janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM),

VU la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 188 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV),

VU la délibération de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois n°D17-94, portant sur le lancement du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), votée en date du 25 septembre 2017,

VU la délibération de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois n°D17-96, sur l'adhésion de l'EPT à l'association Airparif, votée en date du 25 septembre 2017,

VU la délibération de la ville de Villiers-sur-Marne n°XXX, portant sur la candidature à l'Appel à Projet Européen Actions Innovatrices Urbaines, votée en date du 28 mars 2018

VU la délibération de la ville de Nogent-sur-Marne n°XXX, portant sur la candidature à l'Appel à Projet Européen Actions Innovatrices Urbaines, votée en date du 9 avril 2018

CONSIDERANT les problématiques liées à la qualité de l'air en Ile-de-France et l'enjeu sanitaire majeur que cela représente pour notre Territoire

CONSIDERANT les objectifs à atteindre au niveau national pour améliorer la qualité de l'air

CONSIDERANT que l'Etablissement Public Territorial dispose d'une compétence propre Plan Climat Air Energie Territorial,

CONSIDERANT l'Appel à Projets Européen Actions Innovatrices Urbaines ouvert aux communes membres de l'Union Européenne et dont les candidatures doivent être déposées avant le 30 mars 2018,

CONSIDERANT les villes de Villiers-sur-Marne et Nogent-sur-Marne comme villes pilotes du Territoire dans le cadre de ce projet d'expérimentation

DELIBERE

SOUTIENT candidature des villes de Villiers-sur-Marne et Nogent-sur-Marne au Programme de Financement Européen « Actions Innovatrices Urbaines », sur le thème de la « Qualité de l'Air »

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20180330-D18-14-DE Date de télétransmission : 30/03/2018 Date de réception préfecture : 30/03/2018

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,



Jacques JP MARTIN



Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20180330-D18-14-DE
Date de télétransmission : 30/03/2018
Date de réception préfecture : 30/03/2018